

DICTÉE 2

Support : Vincent Villeminot, *L'Île*

Quand nous lui **apprîmes** ce qui s'était passé au port, mon père **termina** son café puis nous **enjoignit** de rester au chaud avant de rejoindre Françoise sur l'embarcadère. En sa qualité de premier adjoint, il **pensait** sans doute pouvoir être utile, ou en apprendre davantage.

Il **s'appelle** Pascal. Nous **vivons** ma sœur Louna et moi seuls avec lui dans la maison du bourg que la mairie lui **loue** à un loyer très convenable pour qu'un infirmier puisse rester sur l'île. Seuls, car notre mère est **partie**, sans donner de nouvelles, avec l'ancien maire, deux ans après ma naissance. On n'y **peut** rien. Papa **dit** en riant qu'on ne **peut** pas forcer les gens à assumer leurs erreurs.

(Fin de la dictée pour les 6è/ 5è)

Nous **constatâmes** qu'il n'y **avait** plus d'internet ni de réseau téléphonique, mais cela **arrive** parfois pendant les tempêtes, cela ne nous **étonna** donc guère. Si la liaison du bateau était coupée, c'est qu'il y **avait** une tempête quelque part, forcément. Nous **nous raccrochions** au seul motif **connu**.

L'unique question que nous **évoquâmes** entre nous, si je **me souviens** bien, ce matin-là, dans la cuisine, ce **fut** celle de savoir si les choses **pouvaient** durer cinq jours, cinq jours de congé au sortir des vacances !

Notre père n'était pas rentré du port quand nous **rejoignîmes** les copains, sur la place du Sémaphore.

Hugo nous **apprit** que le conseil municipal était convoqué en mairie. Nous **discutâmes** quelques minutes de ce qui **pouvait** bien se passer. Nous n'en **avons** aucune idée, mais ça n'**empêchait** pas d'avoir un avis.

Ce texte étant la suite du précédent, nous retrouvons :

- 1. Les mêmes mots : le débarcadère, la mairie
- 2. Les verbes sont conjugués aux temps du récit au passé : **imparfait**, **passé simple** et plus que parfait (vous devez connaître vos conjugaisons) et des **présents de l'indicatif**.
- 3. L'accord du **participe passé** : revoir la correction de la Dictée 1.

Pas d'accord compliqué ici, car ils sont tous conjugués avec l'auxiliaire **être**, **ils s'accordent donc en genre et en nombre avec le sujet**.

SEULE exception, « **connu** » (l.10) est un participe passé à valeur d'adjectif, il n'est pas précédé d'un auxiliaire : il s'accordera donc comme un adjectif qualificatif : en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie (= motif, m,sg)

Au niveau lexical

- l. 1 : « Il enjoignit » : passé simple du verbe **enjoindre** ► **ordonner, imposer** (registre soutenu)
- l. 12 : « un congé » 🗨️ ce nom est **MASCULIN**
- l.12 : « au sortir de » : à la sortie de, à l'issue de
- l.13 : un sémaphore est un poste de signalisation que l'on trouve sur le littoral pour communiquer avec les bateaux en vue.

Au niveau grammatical

↪ Les homophones grammaticaux

LEUR ou LEURS ?

1. **Leur**, pronom personnel (= sa nature ou classe grammaticale), est placé immédiatement devant ou derrière un verbe.

C'est le pluriel de **lui**, il est invariable et **ne prend jamais de « -S »**.

- Il **leur** annonce que le conseil municipal est réuni en mairie.

Dans les phrases où le verbe est à l'impératif, **leur** est placé après le verbe et l'on met un trait d'union entre le verbe et « leur ».

- **Donne-leur** des explications, ils en ont besoin !
Donne-lui des explications, il en a besoin !

2. **Leur /Leurs**, **déterminants possessifs** (= sa nature ou classe grammaticale), accompagnent un **nom**. L'accord se fait **en nombre** avec ce nom. Ils ne prennent jamais la marque du féminin.

- On ne peut pas forcer les gens à assumer **leurs** erreurs.

Écrivez « leur » ou « leurs » sur les pointillés.

1. Certaines entreprises ont dû fermer portes pour respecter le confinement.
2. Il faut reconnaître que nous demandons beaucoup.
3. réouverture est attendue.
4. réserves sont épuisées.
5. Les Réunionnais se demandent anxieusement ce que l'avenir réserve.
6. inquiétudes sont compréhensibles.

Correction : 1. leurs / 2. Leur / 3. Leur / 4. Leurs / 5. Leur / Leurs